



Mesdames et Messieurs les I.E.N.,

Pour les professeur.es des écoles fonctionnaires stagiaires recruté.es cette année, la période revêt un certain nombre de particularités :

- Le recrutement s'est déroulé de façon tronquée empêchant d'évaluer les candidat.es sur leur positionnement professionnel
- La rentrée s'est déroulée en pleine crise sanitaire avec pour certain.es d'entre elles et eux un premier contact avec une classe masqué.e et avec nécessité d'imposer un protocole sanitaire dont on connaît toutes les limites, en particulier en ce qui concerne l'accueil des plus jeunes de nos élèves.
- Les doutes et questionnements concernant l'organisation future des enseignements sur les sites universitaires
- La perspective de l'oral professionnel dont les contours tardent à se dessiner mais représentera de toute façon une charge de travail supplémentaire

Dans ce contexte, il est apparu dans le plan de formation d'un certain nombre de circonscriptions une interprétation stricte des textes sur les ORS incluant pour les PEFS 9h de formation auxquelles s'ajoutent deux fois 3h aux titres de la seconde journée de pré-rentrée et de la journée de solidarité.

Concernant ces dernières heures, le SNUipp-FSU tient à rappeler qu'elles peuvent être laissées à disposition des équipes pour mener des travaux de réflexion collective, en particulier sur la mise en œuvre du projet d'école.

Les PEFS ont besoin de leurs mercredis, de leurs soirées, pour préparer leur classe mais aussi pour vivre des temps en famille leur permettant de vivre cette année de formation comme une entrée enthousiasmante dans le métier et non comme une soumission à une pression institutionnelle perpétuelle. C'est à ce titre que le SNUipp-FSU vous demande de laisser aux équipes le soin de déterminer quelle serait la meilleure utilisation pour les PEFS de ces heures pouvant être dévolues à la concertation et de limiter les exigences de temps de présence auxquelles vous soumettrez les PEFS de votre circonscription.

Nous vous assurons de notre dévouement au Service Public d'Education.

pour le SNUipp-FSU 71,

Mathias Cazier, Marie Larrouy